



## Lettre des garant.e.s de la concertation continue sur le projet Penly

La CNDP a été saisie conjointement par EDF et RTE sur la mise en œuvre d'un programme de six réacteurs nucléaires de type "EPR2" et dont les deux premiers seraient situés à Penly (76), en Normandie. Elle a décidé **d'organiser un débat public qui s'est tenu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023.**

La CNDP a enregistré la décision des maîtres d'ouvrage (EDF et RTE) de **construire ces nouveaux types de réacteurs et nous a nommés pour garantir la poursuite de l'information et des échanges avec le public, alors que de nombreuses questions issues du débat public sont restées sans réponse** : équilibre économique du projet, risque de dérive des coûts et des délais, gestion des déchets et bien sûr risques climatiques.

**Notre rôle implique la neutralité et l'impartialité sur le projet.**

**Nous veillerons à ce que toutes les opinions puissent s'exprimer et nous serons attentifs à ce que toutes les questions du public obtiennent une réponse argumentée des maîtres d'ouvrage.**

**Nous insisterons pour que les débats locaux sur le projet de Penly et les débats nationaux sur la lutte contre le changement climatique et sur la souveraineté énergétique de la France ne soient pas dissociés.**

Nous serons également attentifs à l'inclusion dans les débats des jeunes et des publics les plus éloignés de la démocratie participative.

**Nous remettons chaque année à la date anniversaire de notre nomination, un rapport public (soit en septembre 2024 pour le premier) qui fera une synthèse des événements survenus dans le cadre de la concertation et un bilan des échanges sur un sujet sensible qui, nous le savons, est source de tensions dans notre société.**

Nous sommes joignables par courriel : [concertation-penly@garant-cndp.fr](mailto:concertation-penly@garant-cndp.fr)

Cette première année de concertation s'est concentrée sur les questions locales, à la fois par le biais de la procédure du Grand chantier pilotée par l'État et la Région Normandie, et par deux réunions publiques une à Berneval et l'autre à Saint-Martin dans le pays de Caux, deux autres réunions programmées ayant été annulées en raison des périodes de réserve liées aux élections. Il y a également eu notre présence au Marché de Dieppe le 13 juillet.

Ces réunions, dont nous proposons quelques verbatim dans notre bilan, se sont déroulées dans un climat sans tension apparente.

Nous notons une homogénéité générationnelle du public, plutôt âgé, qu'il convient de diversifier au regard de la temporalité du nucléaire.

Le site numérique de la concertation, en voie de nette amélioration - <https://projet-penly.edf.fr> - permet au public d'accéder à l'information et de se prononcer sur le projet, mais si les visiteurs sont de près de 20 000, les questions restent peu nombreuses, 8 à ce jour.



La démarche Grand chantier, non ouverte au public, travaille pour résoudre les nombreuses implications pour le territoire de ce qui sera un des plus grands chantiers d'Europe ainsi que les nombreuses incertitudes qui les accompagne. Elle donne lieu à de nombreuses réunions, de l'ordre d'une cinquantaine sur la période, au cours desquelles sont traités de nombreux sujets qui font l'objet d'autant de questions dans les réunions publiques.

Les sujets nationaux ont été peu abordés, mais chaque réunion publique a commencé par une question à EDF sur l'opportunité du projet. Le fait de ne pas avoir de cadre législatif et réglementaire sur la politique énergétique nationale, et en particulier de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), rend les échanges difficiles : comment parler de financement, délais et coûts sans que la nation ne s'exprime sur le nouveau programme électro nucléaire français ? **A ce stade nous sommes dans une impasse<sup>1</sup>.**

Au terme de l'enquête publique conduite en février dernier, l'État a publié en juin et juillet les deux décrets d'autorisation administrative permettant aux maîtres d'ouvrage EDF et RTE - de lancer les travaux préparatoires, essentiellement de génie civil, pour le projet.

Préalablement, l'étude d'impact du projet avait été soumise à l'avis de l'Autorité environnementale. Les garants notent que l'avis émis comporte un certain nombre de recommandations demandant des compléments sur plusieurs points (incidences sur les zones Natura 2000 ; prise en compte des effets cumulés des différents projets dans la zone ; évaluation et maîtrise des rejets ...), recommandations auxquelles EDF et RTE considèrent avoir donné suite dans la réponse produite. Vous trouverez les informations dans la partie du site de la concertation sur le projet de Penly consacrée à cette enquête publique : <https://projet-penly.edf.fr/pages/enquete-publique-2024>.

Il est prévu pour le dernier trimestre d'ouvrir les échanges autour des sujets abordés par le débat public de Penly EPR2 et du nouveau programme de construction de six réacteurs.

Il est ainsi envisagé un webinaire sur « changement climatique et programme du nouveau nucléaire ».

Des ateliers thématiques ciblés vers certains publics sont également prévus : l'emploi des plus éloignés du marché du travail ; les jeunes et le nucléaire ; les conséquences du nouveau nucléaire sur le tourisme dans la région Normandie.

En conclusion, le prochain calendrier des réunions est le suivant :

- le 9 septembre à Varengeville-sur-mer de 18h 30 à 20 h 30 ;
- le 11 septembre à Tourville la Chapelle de 18h30 à 20h30 ;
- le 8 octobre à Dieppe de 18h à 20h00 salle des Congrès.

Les garant.e.s nommé.e.s par la CNDP,

**Jean-Pierre BOMPARD, Carmen BOULEY de SANTIAGO, Jacques ROUDIER**

---

<sup>1</sup> Devant cette situation, la CNDP a adopté un avis en direction de l'État et des maîtres d'ouvrage, voir : [https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-09/AVIS\\_2024\\_132\\_PROG\\_EPR2\\_10\\_Sign%C3%A9\\_MP.pdf](https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-09/AVIS_2024_132_PROG_EPR2_10_Sign%C3%A9_MP.pdf)